

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative à la relance économique de la rue Wayez.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Cela fait trois ans que les commerçants de la rue Wayez souffrent de causes multiples : d'abord la « Covid », ensuite la crise énergétique et celle du pouvoir d'achat compilées aux travaux lourds de réaménagement de la rue Wayez, qui comprend, je le rappelle, la suppression de 170 places de stationnement. Les travaux sont enfin finis et l'on pourrait croire que les commerçants voient le bout du tunnel. Mais, détrompez-vous. Les commerçants ne voient pas encore les retombées positives de ces travaux et craignent de ne jamais les voir arriver. J'ai encore eu l'occasion de discuter avec certains d'entre eux, et la situation est du moins inquiétante. La perte des clients est importante, plusieurs commerces ferment, et cela ne donne pas une bonne image de la rue commerçante. On se retrouve alors dans un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir. Pour pallier la suppression importante de places de parking, la Commune a permis la création d'un parking en bas de la rue Wayez, mais qui est finalement inaccessible.

Pour éviter l'hécatombe et les futures faillites, il faut une stratégie claire et ambitieuse de plan de relance économique pour cette rue commerçante qui mérite toute notre attention.

J'aimerais savoir quels sont les plans, quelle est la stratégie du Collège pour, à la fois soutenir les commerçants et promouvoir les commerces, le quartier, et attirer les clients ?

Madame l'Echevine ROEX donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen ROEX geeft lezing van het volgende antwoord:

Malgré l'impact notable du chantier sur l'attrait de la rue Wayez, il est important de reconnaître la remarquable résilience de nos commerçants. En effet, depuis le 1er février 2021, nous avons noté l'installation de vingt-trois nouvelles entreprises dans les locaux de la rue Wayez, dont sept anciennes cellules qui étaient auparavant fermées ont été rouvertes. Ainsi, nous constatons un nombre d'ouvertures supérieur à celui des fermetures. En effet, le taux de vacance à la rue Wayez demeure inférieur à la moyenne régionale, avec un taux de 11% contre 13% pour la région. Nous avons néanmoins négocié un projet financé par « Hub.Brussels », pour accompagner les propriétaires et candidats pour les commerces vacants afin d'améliorer la situation dans la rue.

Pour marquer la fin du chantier et retrouver nos clients fidèles ainsi que de nouveaux visiteurs, nous organisons un événement majeur le 3 juin : la réouverture de la rue Wayez. Cette journée sera l'occasion de célébrer le renouveau de notre rue commerçante et de renforcer les liens entre nos commerçants et la communauté locale. Il y aura entre autres un défilé de mode en collaboration avec l'association

des commerçants, quatre trams du « musée du Tram » circuleront, et différentes animations à différents endroits.

En parallèle à la fin du chantier, nous sommes également ravis d'annoncer : L'ouverture du magasin « Made in Anderlecht » à l'adresse 135 rue Wayez. Un véritable atout pour la rue Wayez afin de montrer qu'une diversification est possible.

Le lancement du site « shopinanderlecht », qui mettra en valeur des commerces remarquables de notre commune, dont plusieurs commerces de la rue Wayez

Le lancement de plusieurs événements et petits marchés ensemble avec l'association des commerçants afin de promouvoir la rue.

Le manager commercial de la rue Wayez a effectué un travail énorme de suivi pour l'obtention du prime chantier. Il continue à offrir un service de proximité pour aider les commerces dans leurs démarches administratives par exemple pour obtenir la prime énergie.

Ces éléments témoignent de la vitalité et du potentiel de la rue Wayez. Ils démontrent également la confiance des entrepreneurs dans la relance économique de notre quartier

Nous croyons qu'en adoptant une telle approche, nous pourrions donner des perspectives solides à la relance économique de la rue Wayez, tout en soutenant activement nos commerçants et en favorisant une dynamique positive pour le quartier dans son ensemble.

G. BORDONARO trouve le bilan un peu trop rose. Ce n'est pas du tout le même ressenti qu'il a recueilli auprès des commerçants de la rue Wayez. Pourtant, il a discuté avec des commerçants installés depuis 30 ans, des personnes qui souffrent comme jamais auparavant, même si elles ont pu se relancer après la « Covid » de laquelle ils ont tous soufferts. Depuis la fin des travaux la situation est extrêmement difficile. Les clients partent notamment à cause du manque d'emplacements de parking mais aussi par rapport à des problèmes de lumière. La saleté n'aide pas non plus. Il y a du sable un peu partout. G. BORDONARO estime qu'il est bien de vouloir réoccuper les locaux vides car, lorsqu'on passe dans une rue commerçante où beaucoup de magasins sont fermés, ce n'est pas très attractif. Mais il faut aussi penser aux commerçants présents aujourd'hui et qui souffrent. Des commerçants HoReCa historiques ont fermé en haut de la rue Wayez. Un réel risque de faillite peut donc arriver ! Il entend qu'on inaugure la nouvelle rue le 3 juin mais ce n'est pas avec un événement tous les quatre mois que l'on va pouvoir réellement donner une dynamique économique et ainsi vraiment soutenir correctement les commerçants. Il estime que la stratégie économique assez faible et qu'il faut bien écouter l'inquiétude des commerçants qui sont en décalage avec le discours du Collège entendu ce soir.